

01

RÈGLEMENT DE CONSULTATION



Société
Philanthropique
— Depuis 1780 —

Prestation de travaux réaménagement de cuisines et espaces associés dans 2 foyers
étudiants et jeunes actifs

12, rue des Feuillantines Paris 5ème et 9, rue du Moulin Vert Paris 14ème

Maîtrise d'ouvrage :	Société Philanthropique 15, rue de Bellechasse – 75007 PARIS T : 01.45.51.54.10
Utilisateurs :	Logements et FEJA Paris Sud 12, rue des Feuillantines – 75005 PARIS T : 01.40.51.32.02
Maîtrise d'œuvre :	Architecte ABN – Agence Bertrand Naut 1 rue du Dessous des Berges – 75013 PARIS contact@bertrandnaut.com T : 01.45.65.03.02
	BET ingénierie de la Restauration BEHA LEGRAND 622 avenue de la République – 59000 LILLE contact@behalegrand.fr T : 03.20 40.08.19

PROCÉDURE CONCURRENTIELLE

Date limite de remise des offres :

Le 06/09/2019 à 12h00

Ouverture des enveloppes :

Le 09/09/2019 à 12h00

Prestation de travaux réaménagement de cuisines et espaces associes dans 2 foyers étudiants et jeunes actifs

12, rue des Feuillantines Paris 5ème et 9, rue du Moulin Vert Paris 14ème

MAÎTRISE D'OUVRAGE :

Société Philanthropique

15, rue de Bellechasse – 75007 Paris

Affaire suivie par :

M. PAPILLON ÉTIENNE Chargé de travaux maintenance	T : 01 45 51 98 01 M : e.papillon@philanthropique.asso.fr
Mme BOUROUHA NAJEH Chargée de la gestion technique immobilière	T : 01 45 51 91 20 M : n.bourouha@philanthropique.asso.fr
Mme PERRIN DIANE Directrice des logements à vocation sociale et foyers	T : 01 40 51 32 02 M : d.perrin@philanthropique-feja.fr

MAÎTRISE D'OEUVRE :

Architecte ABN – Agence Bertrand Naut

1 rue du Dessous des Berges – 75013 PARIS

Affaire suivie par :

M.NAUT Bertrand Architecte D.P.L.G.	T : 01.45.65.03.02 M : contact@bertrandnaut.com
--	--

ARTICLE 1 : OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION	6
1.1. Objet de la consultation et constitution du dossier de consultation	6
1.2. Décomposition de la consultation	6
1.3. Délai de réponse à la consultation	7
1.4. Visite obligatoire	7
1.5. Conditions de participation des concurrents	7
1.6. Délai d'exécution du marché et planning	7
ARTICLE 2 : CONDITIONS DE LA CONSULTATION	8
2.1. Conditions de retrait du dossier de consultation	8
2.2. Délai de validité des offres	8
2.3. Confidentialité	8
2.4. Variantes et sous-traitance	8
2.5. Mode de règlement du marché, modalités de financement	8
2.6. Conditions spécifiques d'exécution	8
ARTICLE 3 : PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	9
3.1. Présentation des candidatures	9
3.2. Conditions de remise des offres et des candidatures	10
ARTICLE 4 : SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES	11

ARTICLE 1 : OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION

1.1. Objet de la consultation et constitution du dossier de consultation

Le présent document a pour objet les modalités de la consultation des entreprises en vue des prestations de travaux de réaménagement de cuisines et espaces associés dans 2 foyers étudiants et jeunes actifs situés au 12, rue des Feuillantines Paris 5ème et 9, rue du Moulin Vert Paris 14ème, selon les spécifications techniques, architecturales et organisationnelles du dossier de consultation et du CCAG travaux

Le dossier de consultation est constitué de :

PIÈCES ÉCRITES

- Le présent règlement de Consultation (RC)
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- La notice architecturale
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières LOT 01 – GROS OEUVRE ETENDU (CCTP)
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières LOT 02 - EQUIPEMENTS DE CUISINE (CCTP)
- L'attestation de visite
- L'acceptation des pièces du DCE et attestation sur l'honneur
- Le RICT

Opération Moulin Vert :

- Le Cadre de Décomposition du Prix Global Forfaitaire LOT 01 – GROS OEUVRE ETENDU (DPGF)
- Le Cadre de Décomposition du Prix Global Forfaitaire LOT 02 - EQUIPEMENTS DE CUISINE (CCTP)

Opération Feuillantine :

- Le Cadre de Décomposition du Prix Global Forfaitaire LOT 01 – GROS OEUVRE ETENDU (DPGF)
- Le Cadre de Décomposition du Prix Global Forfaitaire LOT 02 - EQUIPEMENTS DE CUISINE (CCTP)

DOCUMENTS GRAPHIQUES

EXISTANT	PROJET
SP_PRO-DCE_F-01A_ETAT EXISTANT_PLAN DU RDC	SP_PRO-DCE_F-01B_ETAT PROJETE_PLAN DU RDC
SP_PRO-DCE_F-02A_ETAT EXISTANT_COUPES	SP_PRO-DCE_F-02B_ETAT PROJETE_COUPES
SP_PRO-DCE_F-03A_ETAT EXISTANT_PLAN PLOMBERIE-CVC	SP_PRO-DCE_F-03B_ETAT PROJETE_PLAN PLOMBERIE-CVC
SP_PRO-DCE_F-04A_ETAT EXISTANT_PLAN CFO-CFA	SP_PRO-DCE_F-04B_ETAT PROJETE_PLAN CFO-CFA
SP_PRO-DCE_MV-01A_ETAT EXISTANT_PLAN DU RDC	SP_PRO-DCE_F-05_ETAT PROJETE_MATERIAUX
SP_PRO-DCE_MV-02A_ETAT EXISTANT_COUPES	SP_PRO-DCE_MV-01B_ETAT PROJETE_PLAN DU RDC
SP_PRO-DCE_MV-03A_ETAT EXISTANT_PLAN PLOMBERIE-CVC	SP_PRO-DCE_MV-02B_ETAT PROJETE_COUPES
SP_PRO-DCE_MV-04A_ETAT EXISTANT_PLAN CFO-CFA	SP_PRO-DCE_MV-03B_ETAT PROJETE_PLAN PLOMBERIE-CVC
	SP_PRO-DCE_MV-04B_ETAT PROJETE_PLAN CFO-CFA
	SP_PRO-DCE_MV-05_ETAT PROJETE_MATERIAUX

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

- Le rapport de la commission de sécurité (à disposition sur place)
- Le diagnostic amiante (à disposition sur place)
- Le rapport SSI (à disposition sur place)
- Les DOE des 2 établissements (à disposition sur place)

1.2. Décomposition de la consultation

Le présent marché est composé de 2 lots :

- Lot 01 – Gros œuvre étendu
- Lot 02 – Equipements de cuisine

Le détail des prestations est indiqué dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

1.3. Délai de réponse à la consultation

Les candidats devront remettre leur candidature dans le délai imparti.
La date de remise des offres est le : **06/09/2019 à 12h00**

1.4. Visite obligatoire

La visite des 2 foyers concernés par la présente consultation est obligatoire et est organisée par la maîtrise d'œuvre.

Les visites sont organisées à **9h30** :

- mardi 23 juillet 2019
- jeudi 25 juillet 2019
- jeudi 29 aout 2019

Les entreprises sont invitées à prendre contact avec la maîtrise d'œuvre :

ABN – Agence Bertrand Naut
contact@bertrandnaut.com
T : 01.45.65.03.02

La visite du site sera actée par une attestation signée par les deux parties. Cette attestation devra être jointe obligatoirement à l'offre.

1.5. Conditions de participation des concurrents

Les entreprises peuvent répondre à un seul des deux lots (lot1 ou au lot2) ou bien aux deux lots.
Cependant les entreprises ont pour obligation de répondre pour les 2 sites (Chemin Vert et Feuillantine)

1.6. Délai d'exécution du marché et planning

Le candidat indiquera dans son offre la durée d'exécution du marché, l'objectif étant une **durée de chantier de 11 semaines et un achèvement des travaux pour au plus tard mi-décembre 2019**.

L'offre du candidat comprendra un calendrier détaillé du déroulement des travaux depuis la notification du marché jusqu'à la réception des travaux.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1. Conditions de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement sur :
<https://logements-philanthropique.fr/consultation-entreprises/>

Le Maître d’Ouvrage et le Maître d’œuvre se réservent le droit d’apporter au plus tard 6 jours avant la date fixée pour la remise des offres, des modifications de détails au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié, sans pouvoir éléver aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l’étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, cette disposition est applicable en fonction de la nouvelle date.

2.2. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 (cent vingt) jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.3. Confidentialité

Les candidats sont soumis à l’obligation de confidentialité quant aux éléments transmis durant la consultation, notamment les plans des locaux concernés.

2.4. Variantes et sous-traitance

Les variantes sont possibles et acceptées. Si les candidats veulent faire appel à des prestataires sous-traitants, cela est possible, dans le respect des dispositions du présent appel d’offres. Ces sous-traitants doivent être notifiés au maître d’ouvrage.

2.5. Mode de règlement du marché, modalités de financement

Les paiements se feront à l’avancement sur présentation de situations établies par l’entreprise. Le présent marché est financé par les fonds propres d’investissement de la Société Philanthropique.

2.6. Conditions spécifiques d’exécution

Le calendrier d’exécution défini dans le marché devra être respecté sous peine de l’application des pénalités financières définies au marché.

ARTICLE 3 : PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EUROS. Si les offres des concurrents sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

3.1. Présentation des candidatures

Documents à produire :

Chaque candidat aura à produire un dossier papier complet et un support informatique (2 Clés USB) comprenant les pièces suivantes :

1 - Pièces de la candidature :

- Formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>.
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise sous la forme d'une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices
- L'attestation d'assurance pour les risques professionnels
- L'extrait de K-BIS accompagné du pouvoir de la personne habilité à engager la société le cas échéant.
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

NOTA : Avant de procéder à l'examen des candidatures, si l'on constate que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur classera le dossier comme non conforme sans que le candidat puisse faire appel de la décision de la commission d'appel d'offres.

2 - Pièces de l'offre :

Un projet de marché comprenant :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes paraphés, signés et complétés par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du contrat.
 - L'acceptation des pièces du DCE et attestation sur l'honneur complétée signée
 - L'attestation de visite des locaux, datée et signée
 - Les bordereaux des prix unitaires, dûment complétés.
- La version informatique des DPGF sera transmise en format Excel et PDF. Les éventuelles variantes seront clairement identifiées à la fin du document, la trame du reste du document ne sera pas modifiée**

- Un mémoire technique comportant :

CAPACITE ET ORGANISATION

-Présentation des compétences de l'entreprise et des moyens humains, matériels et techniques. Les effectifs dédiés au chantier et les chiffres d'affaire des 3 dernières années seront indiqués. Présentation des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens techniques de son entreprise. (3 pages maximum)
-Les fiches techniques correspondant aux produits et prestations proposés par le candidat (en cas de variante)

PLANNING

Un planning détaillé de l'ensemble du projet par lot : approvisionnement, installation, réception... Les dates clés du chantier seront clairement identifiées.

METHODOLOGIE EN MILIEU OCCUPÉ

La méthodologie de conduite de chantier en milieu occupé ainsi que les propositions techniques et organisationnelles pour l'opération (2 pages maximum)

REFERENCES

Présentation succincte de 3 à 5 références en rapport avec l'objet du marché, réalisées au cours des 5 dernières années ou en cours de réalisation, indiquant au minimum la description de l'opération, le montant des travaux, la date de livraison, la durée de chantier, l'identité du destinataire et présentant un visuel.

Le mémoire technique sera rendu contractuel, l'entreprise s'engage donc à respecter l'ensemble proposé.

3.2. Conditions de remise des offres et des candidatures

Les offres doivent être envoyées par le soumissionnaire sous forme papier et sous forme numérique (2 clés USB).

Le dossier sera transmis au moyen d'un pli sous double enveloppe contenant les pièces de la candidature et de l'offre qui doivent être présentées sous pli cacheté.

L'enveloppe extérieure porte uniquement l'indication suivante :

OBJET : REAMENAGEMENT DE CUISINES ET ESPACES ASSOCIES DANS 2 FOYERS ETUDIANTS ET JEUNES ACTIFS situé au **12, rue des Feuillantines Paris 5ème et 9, rue du Moulin Vert Paris 14ème**
NE PAS OUVRIR

Société Philanthropique
A l'attention de Monsieur Etienne PAPILLON - Chargé de Travaux Maintenance
15, rue de Bellechasse
75007 PARIS

L'enveloppe intérieure contenant l'offre porte le nom du ou des candidat(s).

Les offres doivent être adressées par tout moyen permettant de déterminer de manière précise la date et l'heure de réception et de garantir leur confidentialité.

1°) Envoi par voie postale (recommandé avec accusé de réception, Chronopost)

2°) Dépôt des offres à l'Accueil de la Société Philanthropique contre récépissé :

De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures du lundi au vendredi, hors weekends et jours fériés.

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

Ce délai court à compter de la date limite de réception.

ARTICLE 4 : SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

La maîtrise d'ouvrage analysera les offres et les candidatures suivant les critères d'attribution définis ci-après.

La Société Philanthropique procédera à la sélection des candidats et à l'audition de ceux-ci.

L'examen des offres se fera au regard des documents et renseignements fournis.

La Société Philanthropique procédera à la sélection des candidats et à l'audition de ceux-ci comme suit :

- Analyse des offres par chaque membre de la commission de dépouillement et notation primaire selon un tableau de notation préalablement défini
- Réunion de la commission de dépouillement et comparaison des notations
- Sélection des candidats répondant aux exigences du CCTP pour la deuxième phase : soutenance de la candidature devant la commission de dépouillement
- Phase de négociation possible avec un ou plusieurs candidats
 - o Si phase de négociation : nouvelle présentation des offres éventuellement modifiées par les candidats concernés
- Choix final et information des candidats

L'offre la plus avantageuse sera appréciée en fonction d'une pondération des critères suivants :

1 – Note technique N1 : 40 %

Analyse du mémoire technique et de la capacité du candidat :

10% Capacité et organisation

10% Planning

10% Méthodologie en milieu occupé

10% Références

2 - Note financière N2 : 60 %

Analyse de l'offre financière

Nota : La maîtrise d'ouvrage se réserve le droit de demander des compléments d'information pendant la phase d'analyse des offres.

La somme des notes pondérées permettra ainsi un classement qui déterminera l'offre la plus avantageuse.

Négociation : le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les trois meilleures propositions.